

Informations notariales

1) Bien situé à SAINT-MARC, Place de Saint-Marc n°17, paraissant cadastré section B n°302C2 et appartenant à

Date de construction : Entre 1850 et 1874 - Statut urbanistique du bien : Maison.

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

- Le bien n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme délivré après le 1er janvier 1977.

- Le bien est situé en "Classe C de 0 à 7 log/h, Classe C+ de 0 à 15 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.

- Le bien est repris en zone Réseaux SWDE - Protection de captage.

- Le bien est repris en zone Réseaux VIVAQUA - Protection de captage.

- Le bien est repris à l'Atlas des voiries.

- Le bien est repris sur la cartographie du SPW – LIDAXES - Axes de ruissellement concentré l'avis de la Cellule Aménagement-Environnement Régional devra être sollicité.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Plan d'alignement : nmsm004;

- Lidaxe : modification possible du tracé